

Objectif RÉNOVATION



L'isolation des combles

L'isolation des combles est une priorité !

Particulièrement faciles à effectuer, les travaux d'isolation de combles et de toiture sont aussi très rentables.

En effet, ils permettent de diminuer d'environ 30% la déperdition de chaleur de votre maison et de réduire d'autant votre facture de chauffage.

Le saviez-vous ?

Le coût de l'isolation des combles d'une maison de 100 m² avec de la laine minérale de 200mm (R ≥ 5 m².K/W) est d'en moyenne (matériel + pose) de 25€ TTC/m², soit 2 500 €.

EDF et la CTC financent 10€/m², soit 1 000 €. En cas de résidence principale, un crédit d'impôt de 22% s'applique sur le montant des dépenses éligibles déduites de l'éco-prime EDF-CTC, soit une réduction de 22% x (2 500 – 1 000) = 330€.

Le coût réel des travaux est alors de :
2 500 – 1 000 – 330 = 1 170 €

Les économies d'électricité réalisées peuvent aller jusqu'à 3 400 kWh par an, soit environ 340 € par an

En 3 ans, les travaux sont pratiquement amortis !

4 bonnes raisons d'isoler vos combles :

- ▶ **Améliorez votre confort**, une habitation bien isolée est facile à chauffer l'hiver et à maintenir fraîche en été.
- ▶ **Réalisez des économies d'énergie**, pour chaque m² d'isolant posé, vous économisez jusqu'à 34 kWh par an sur votre facture.
- ▶ **Participez à la préservation de notre île**, en limitant les émissions de CO₂, vous agissez en faveur du développement durable de votre île.
- ▶ **Bénéficiez de 22% de crédit d'impôt**, pour les travaux de la résidence principale sous respect des conditions d'éligibilité.

OFFRE PROMOTIONNELLE

50% de vos travaux payés
aide plafonnée à 10€ par m² d'isolant posé

Sous respect des conditions suivantes : tout type de bâtiment de plus de 2 ans, respect du coefficient thermique R ≥ 5 m².K/W, isolant certifié ACERMI, travaux réalisés par une Entreprise Partenaire.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE PROMOTIONNELLE :

- ▶ Téléchargez la liste des Entreprises Partenaires sur nos sites Internet
- ▶ Faites réaliser vos travaux par une Entreprise Partenaire avant le 31/12/2011
- ▶ Remettez lui ce document

Rendez-vous sur <http://corse.edf.com> ou www.oec.fr

EDF Corse – Mission MDE
Systèmes Énergétiques Insulaires
Rue Marcel PAUL
20407 BASTIA cedex
E-mail : corse-mde@edf.com

Collectivité Territoriale de Corse
Office de l'Environnement de la Corse
Direction Déléguée à l'Énergie
40, avenue Noël FRANCHINI
20090 AJACCIO



Vous pouvez également consulter nos offres sur :
<http://corse.edf.com> ou www.oec.fr